

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° No 520 . du 3 août 1941. nommant VM° Belvin. greffier en chef près la Cour criminelle spéciale

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 août 1941

Numéro JO

n° 537 du 31/08/1941

Date du numéro

31 août 1941

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 juin 1941

**Vu** la loi du 23 juin 1941 portant création de Cours criminelles spéciales dans les territoires relevant du Secrétariat d'Etat aux colonies, notamment en son article 4,

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1. — M° Belvind, greffier en chef du Tribunal supérieur d'appel, est nommé greffier en chef près la Cour criminelle spéciale de la Côte française des Somalis. Art. 2. — Avant d'entrer en fonctions M° Belvind prètera le serment prescrit par la loi.

#### Art. 3

Le présent arrêté sera enregistré, publié, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel la colonie.

**N'OUAILHETAS.**